I. Comp
Qué

II. Visite

Monsieu

Le pre
société de
établie pa
zèle et la
invitation
que l'imp
est bien j
que le cle
remercie a
qué le sou

Je me p
de la socié
nous allon
de la colon
1871, jour
sion.

(No. 106.)

Circulaire au clergé.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
9 janvier 1882.

I. Compte rendu de la Société de Colonisation du diocèse de Québec.

II. Visite pastorale de 1882.

MONSIEUR,

I.

Le premier janvier courant il y a eu seize mois que la *société de colonisation* de l'archidiocèse de Québec a été établie par mon mandement du 1 septembre 1880. Le zèle et la générosité avec lesquels on a répondu à mon invitation m'ont profondément touché et m'ont convaincu que l'importance ou plutôt la nécessité de cette œuvre est bien justement appréciée par mes diocésains et que le clergé s'y est intéressé de tout cœur. Je les en remercie au nom de Dieu et de la patrie, dont j'ai invoqué le souvenir dès le début de cette société.

Je me propose de vous rendre compte des opérations de la société pendant ces seize mois; mais auparavant nous allons jeter ensemble un coup-d'œil sur les progrès de la colonisation dans l'archidiocèse depuis le 19 mars 1871, jour de ma consécration et de ma prise de possession.

I. Paroisses dont j'ai nommé les premiers curés résidents.

1871. S. Cœur de Jésus et S. Côme (Comté de Beauce); S. Paul de Montminy (Montmagny); S. Patrice de Beaurivage (Lotbinière); S. Ubalde (Portneuf).

1872. S. Séverin (Beauce).

1873. S. Honoré de Shenley (Beauce); S. Narcisse de Beaurivage (Lotbinière).

1874. S. Eleuthère de Pohénégamook (Kamouraska).

1875. Saints Anges (Beauce).

1876. S. Sébastien d'Aylmer (Beauce).

1877. S. David de Lauberivière (Lévis).

1878. S. Eugène (Islet); S. Léon de Standon (Dorchester); S. Magloire (Bellechasse).

1879. S. Adrien d'Irelande, et S. Cœur de Marie dans Thetford (Mégantic).

1880. N. D. des Anges dans Montauban (Portneuf); S. Pamphile (Islet).

1881. S. Zacharie dans Metgermette-Nord (Dorchester).

II. A leur tour, quelques unes de ces vingt paroisses nouvelles ont déjà donné naissance à des missions voisines auxquelles il faudra tot ou tard nommer des curés résidents.

S. Sébastien a formé S. Samuel de Gayhurst (Beauce). S. Adrien a formé S. Alphonse de Thetford (Mégantic);

et bientôt le curé de S Zacharie aura à desservir S. Prosper de Watford (Dorchester).

III. D'autres paroisses plus anciennes ont aussi ouvert des missions nouvelles.

Sur le chemin Taché ont surgi depuis quelques années S. Marcel d'Arago, en arrière de S. Cyrille (Islet); Sainte Apolline de Patton, en arrière du Cap S. Ignace (Montmagny) ; S. Philémon de Mailloux entre S. Paul et N. D. de Buckland (Bellechssse).

Dans la Beauce, M. le curé de S. George dessert S. Martin de Shenley : S. Méthode d'Adstock est une mission de M. le curé de S. Ephrem de Tring.

Dans Bellechasse, outre S. Philémon déjà nommé, S. Nérée et S. Damien sont en voie de formation.

Dans Dorchester, le canton de Watford est attaqué au Nord par des colons venus de Sainte Germaine, qui ont fondé la mission de Sainte Rose ; au Sud, des colons venus de la Beauce ont commencé celle de S. Prosper déjà nommée.

Dans le comté de Lotbinière, Sainte Philomène de Fortierville vient d'être érigée en arrière de S. Jean Deschaillons.

Dans l'augmentation de Somerset (Mégantic) N. D. de Lourdes est deservie depuis plusieurs années par M. le curé de Sainte Julie.

Dans le comté de l'Islet, la mission de S. Damase d'Ashford, est desservie par M. le curé de Ste Louise.

Voilà donc quatorze missions qui avant longtemps seront assez florissantes pour avoir des curés résidents

et qui, à leur tour, en formeront d'autres dans les territoires aujourd'hui inhabités.

Comme on le voit, sur ces trente-quatre paroisses ou mission nouvelles, le Comté de Beauce est celui qui en compte un plus grand nombre ; neuf, c'est-à-dire un peu moins du tiers. Dans ce comté, qui est le plus populeux de l'Archidiocèse (32,021 âmes d'après le recensement de 1881), il y a encore du territoire pour une quinzaine de paroisses, en y comprenant les cantons de Ditchfield et de Spalding, qui font partie du diocèse de Sherbrooke.

Viennent ensuite Bellechasse, Dorchester et l'Islet qui en ont chacun quatre ; Lotbinière trois ; Montmagny et Portneuf, chacun deux ; Kamouraska et Lévis, chacun un.

Il y a en outre, six missions antérieures à 1871, mais qui n'ont guère progresé pour diverses causes: S. Agricole de Gosford, desservie par M. le curé de S. Raymond et une autre mission dans le sud du même canton desservie par M. le curé de Valcartier (Portneuf); S. Jacques de Tewkesbury et S. Dunstan du lac Beauport dans le comté de Québec; et S. Adolphe dans Montmorency, et enfin S. Odilon de Cranbourne dans Dorchester.

" La société de colonisation du diocèse de Québec " a été reconnue par le gouvernement provincial le 18 mai 1881, avec tous les pouvoirs et droits accordés par " L'acte des sociétés de colonisation," et à cette occasion, MM. S. Lepage et Eugène E. Taché, se trouvant empêchés par les règles du service civil de continuer à faire partie du conseil d'administraion, ont été remplacés par MM. Théophile Ledroit et Narcisse Hamel. Ils n'ont pas cessé pour cela de s'intéresser vivement au succès de la colonisation en général et de notre société en particulier, à laquelle ils ont rendu et rendent encore d'insignes services.

Le R. P Lacasse, O. M. I., l'un des directeurs de la société, a parcouru à peu près tout le diocèse, pour connaître par lui même les endroits les plus avantageux et engager les jeunes gens à s'y établir Après avoir prêché la *croisade* dans un grand nombre de paroisses, il a accompagné des chefs de famille et des jeunes gens dans la visite des cantons où l'on disait qu'il y a de bonnes terres, et a ainsi donné un grand élan à la colonisation. Grâce à son zèle infatigable, l'œuvre mieux connue sera encore mieux appréciée et plus florissante dans le cours de l'année que nous commençons, qui est la seconde de son existence. Comme le R. P. Lacasse est exclusivement employé au service de l'œuvre de la colonisation, par la bienveillante permission spéciale du R. P. Antoine, provincial des R R. P P. Oblats, la société s'est chargée de son entretien et de tous ses frais de voyage et il est à présumer que personne ne trouvera excessive la somme de $237 qui a été dépensée pour cela pendant seize mois.

On verra par la liste ci-jointe des contributions fournies par les diverses paroisses, que nous avons recueilli dans l'archidiocèse la somme de $4499,16. En vertu de son incorporation, la société a droit de recevoir du gouvernement provincial une somme égale au tiers des contributions, c'est-à-dire, $1499,72, ce qui porte à $5998,88 la somme totale dont la société peut disposer. Je ferai remarquer en passant qu'il importe beaucoup que tous les dons particuliers en argent ou en effets, destinés aux colonies patronnées par la société, soient inscrits dans ses comptes, parcequ'ils donnent droit à une plus forte allocation du gouvernement. Les généreux donateurs peuvent être surs que leurs intentions seront scrupuleusement respectées, comme il sera prouvé dans la suite de cette circulaire.

Le gouvernement ne remet pas sa contribution directement à la société, mais il l'emploie selon la recomman-

dation que celle-ci a le droit de faire sur la manière qu'elle juge le plus utile pour promouvoir la colonisation.

C'est ainsi que sur la demande de la société la somme de $800 a été employée dans Metgermette-Nord :

1o Pour ouvrir une route entre les rangs VIII et IX, environ trois milles ;

2o Pour ouvrir une autre route entre les rangs V et VI depuis la route centrale jusqu'au canton Linière et établir ainsi une communication plus courte avec les paroisses de S. Côme, et de S. George, environ 6 milles ; par cette route les deux chapelles de S. Zacharie et de S. Côme sont a trois lieues de distance ;

3o Ouvrir la route centrale qui traverse les huit rangs supérieurs (X à III) du canton, 8 milles ;

4o Ouvrir un chemin entre les rangs VI et VII, 2 milles ;

5o Faire quelques réparations à l'ancien chemin, dit *des français.*

Ces travaux ont été conduits par le Révérend M. P. Meunier, curé de S. Zacharie. La somme de l'ouvrage fait montre avec quelle sage économie et parfaite fidélité les deniers du gouvernement ont été administrés.

Le gouvernement a aussi alloué une somme de $292.60 pour la continuation du chemin Taché dans le canton Pohénégamook et la prolongation d'un chemin jusqu'à l'extrémité sud du beau lac qui a donné son nom à ce canton ; puis une somme de $236.67 pour une route de colonisation dans S. Sébastien d'Aylmer que la société a fait compléter, comme il sera dit plus bas.

Il reste encore à recevoir $170.45.

Sur ses propres deniers, la société a donné $63 pour compléter une route de colonisation dans S. Sébastien et $200 pour le même but dans la paroisse des SS. Anges.

Il arrivait souvent que les colons, après avoir reçu de l'agent des terres l'indication du rang et du numéro de leur lot, ne pouvaient s'y rendre, ni le reconnaitre d'une manière certaine ; plusieurs se sont écartés, ont erré à l'aventure et sont revenus découragés et dégoûtés. Pour obvier à ce grave inconvénient, la société à dépensé une somme de $121. pour payer dans Metgermette et dans Montauban des guides qui se sont acquittés de leur devoir à la grande satisfaction de tous les intéressés.

A Metgermette-Nord la Propagation de la foi a fait défricher vingt arpents sur le lot (31 du Ve rang) de l'église de S. Zacharie, afin de pourvoir y construire bientôt, sans avoir à craindre l'incendie, une chapelle et une résidence pour le missionnaire. Ces travaux n'ont couté que $240. La société de colonisation a reçu pour cette mission des ornements, des vases sacrés, etc... estimés à $482 50, de sorte que la chapelle se trouve bien pourvue du nécessaire. Le 2 octobre dernier j'ai vu de mes yeux quatre-vingts arpents défrichés sur les lots voisins de celui de l'église, de sorte qu'au cœur même de cette paroisse naissante il y avait déjà cent arpents de préparés à produire une récolte en 1882. D'après le rapport de l'agent des terres le nombre des lots pris dans ce canton avant le premier janvier courant, se monte à 269, sans compter les onze lots pris et défrichés jadis par l'ancienne société française et qui ont été vendus par le shériff le 31 décembre dernier. Sur un grand nombre de ces lots il y a déjà des travaux de faits, mais il m'est impossible pour le moment d'entrer dans des détails plus précis, que j'espère pouvoir donner plus tard.

Une aide de $65. a été accordée aux colons de S Martin ; la société se propose d'ajouter $100.00 et de voter aussi $100. pour constructions d'édifices nécessaires, à S. Marcel.

Le printemps dernier la société a donné $55. pour aider de pauvres colons du canton d'Armagh à acheter du grain de semence.

Les courageux missionnaires qui se sont dévoués à cette œuvre, soit pour porter les secours religieux aux colons, soit pour faire connaître l'œuvre dans un certain nombre de paroisses et attirer des colons, soit pour surveiller les travaux de défrichement ou de routes, ne pouvaient guère compter pour leur subsistance sur la dime ou le casuel, ou sur la Propagation de la foi déjà surchargée d'œuvres indispensables. La société de colonisation a dû y pourvoir presque complètement. C'est ainsi qu'elle a alloué $300. au missionnaires de N. D. des Anges de Montauban pour l'année 1880-81, et autant pour 1881-82. Celui de S. Zacharie de Metgermette, nommé en juin dernier, n'a encore reçu que $200. et il faut remarquer que jusqu'à ce jour le casuel et la dime n'ont rien produit. Le Missionnaire de S. Eleuthère de Pohénégamook a reçu $20.

Si à toutes ces dépenses on ajoute $100. pour frais d'impression, correspondance, registres, etc... on voit que la société a dépensé $2819.26 sur ses fonds, et reçu indirectement du gouvernement provincial $1320.27. Il reste donc en caisse au 1 janvier courant $1679 90 et la société peut encore réclamer du gouvernement une somme de $170.45 pour travaux qu'elle a droit de recommander. Selon les apparences, la société trouvera facilement à placer ce surplus, car l'élan déjà donné à la colonisation produira ses effets surtout dans l'année que nous commençons : elle aura besoin plus que jamais d'être aidée dans son œuvre.

L'on pouvait craindre peut-être que la société de colonisation ne nuisît à la Propagation de la foi ; mais bien loin de diminuer, les recettes de cette dernière société ont augmenté en 1881 ; et, comme on pourra le voir dans le compte-rendu qui sera publié dans les annales de février prochain, elles se sont élevées à la somme de $8112.84, tandis qu'en 1880 elles n'avaient donné que $6773.65 ; ce qui fait une différence de $ 339.16 en faveur de 1881.

Vous voudrez bien vous rappeler que dans mon mandement du 1 septembre 1880 sur la colonisation, 1o Tous les curés et supérieurs des Séminaires, Collèges et Communautés sont établis Zélateurs *ex officio* ; 2o qu'outre les droits d'inscription que les zélateurs et zélatrices recueilleront, il doit se faire chaque année dans toutes les églises une quête pour cette œuvre : il sera bon de la faire précéder par la lecture du mandement ; 3o qu'une messe doit être célébrée chaque mois dans la Basilique pour tous les associés et bienfaiteurs vivants et défunts.

II.

Vous recevrez avec la présente l'itinéraire de la visite pastorale de 1882. Veuillez voir à ce sujet la circulaire No. 90, 19 mars 1880.

Je vous prie d'agréer avec mes meilleurs souhaits de bonne année pour vous et pour tous ceux qui sont confiés à votre sollicitude, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.